

Pact'Environnement, pour une entreprise éco-responsable

L'environnement est un élément essentiel de la mise en valeur et de l'attractivité touristique des territoires.

En tant que professionnel du tourisme, vous êtes au contact d'une clientèle toujours plus attentive à la préservation de l'environnement. Vous avez tout intérêt à intégrer dans votre activité une démarche de réduction de la consommation d'eau, d'énergie et de ressources.

Le dispositif Pact'Environnement vous aide à mettre en place une démarche environnementale dans votre entreprise, selon ses spécificités.

[Tourisme responsable Ecolabel européen par france3Bretagne](#)

LE DISPOSITIF

LES BÉNÉFICIAIRES

Pact'Environnement s'adresse aux hôtels, hôtels-restaurants, campings, autres hébergements et équipements de loisirs.

LA MÉTHODE

Bénéficiez d'une intervention spécifique et adaptée à vos besoins et vos priorités :

ACCOMPAGNEMENT POUR UN ÉTAT DES LIEUX

- Adoptez des mesures simples pour effectuer des économies.
- Réduisez les impacts environnementaux liés à votre activité en sensibilisant votre personnel et votre clientèle aux écogestes.

ASSISTANCE TECHNIQUE

- Identifiez les critères à prendre en compte lors de vos investissements : équipements, aménagements, travaux, rénovation...
- Profitez de conseils techniques, d'outils pratiques, d'informations sur les aides existantes, de contacts utiles...

DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

- Réalisez un diagnostic approfondi (sur 1 journée) afin d'évaluer la gestion environnementale de l'entreprise
- Structurez ou approfondissez votre démarche environnementale suite à la démarche de progrès résultant du diagnostic

SOUTIEN DANS LA VALORISATION ET LA COMMUNICATION

- Identifiez les leviers pour valoriser l'image de votre entreprise.
- Appréhendez les écolabels existants permettant de faire reconnaître votre démarche selon vos priorités.

APPUI PARTICULIER POUR ACCÉDER À L'ÉCOLABEL EUROPÉEN

- Bénéficiez d'un accompagnement individuel et personnalisé
- Participez à une journée de formation entreprise à l'écolabel européen organisée en partenariat avec Groupe AFNOR afin de décrypter les exigences du référentiel.
- Possibilité d'aides financières auprès de l'ADEME et du Conseil Régional.

Ce dispositif gratuit et confidentiel vous est proposé par la CCI de région Bretagne et les CCI territoriales avec le soutien de l'ADEME et de l'Union européenne (FEDER).

Avec 64 hébergements touristiques écolabel européen, la Bretagne est maintenant la 1ère région de France en nombre de certifiés.

Un réseau des certifiés écolabel en Bretagne permet aux entreprises de bénéficier de journées de travail thématiques pour se réunir, progresser en continu et échanger entre elles sur les bonnes pratiques : 1 à 2 réunions/an.

Pour savoir plus accédez au site www.pact-environnement.fr

Contactez directement votre conseiller tourisme :

- CCI Côtes d'Armor - Michelle GUYOMARC'H - 02 96 75 11 49
- CCI Morlaix - Marie LEOST - 02 98 62 39 32
- CCI Brest - Marine LUCAS - 02 98 00 38 79
- CCI Quimper Cornouaille - Marie-Pierre RIVIERE - 02 98 98 29 49
- CCI Rennes - Gaëlle PAMBOUR - 02 99 33 66 58
- CCI Saint-Malo Fougères - Bénédicte VIVIEN - 02 99 20 63 28
- CCI Morbihan - Laura CAILLIEZ - 02 97 02 40 00

Tél. : +33 (0)2 98 00 38 00 - Fax : +33 (0)2 98 00 39 02
Courriel : accueil.brest@bretagne-ouest.cci.bzh